

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Saint-Denis, le 6 juin 2023

Maurice et La Réunion renforcent leur coopération bilatérale en matière de sécurité



1/ Les représentants des autorités de Maurice et de France/La Réunion se sont rencontrés le 6 juin 2023 à Saint-Denis de La Réunion dans le cadre du groupe de contact bilatéral sur les enjeux de sécurité. Cette rencontre était co-présidée par le Secrétaire aux Affaires intérieures de Maurice, M. Ravi Meettook, et le Préfet de La Réunion, M. Jérôme Filippini, en présence de l'Ambassadrice de France à Maurice, Mme Florence Caussé-Tissier.

La partie mauricienne comprenait aussi le Commissaire de la police mauricienne; le commandant des Garde-Côtes mauriciens ; les représentants du Parquet; et des directeurs chargés de la lutte contre les stupéfiants (ADSU) ; de l'Immigration ; des Douanes, et du Contre-terrorisme.

La délégation française était composée de la procureure générale près la cour d'appel de la Réunion, et des directeurs de la Police ; de la Gendarmerie ; des Douanes ; des services de l'action de l'État en mer et des services de Renseignement.

2/ Cette réunion fait suite à la réactivation post-Covid, à Maurice en octobre 2022, de ce groupe de coopération. Elle a :

- permis de poursuivre la dynamique impulsée à Maurice et acter un certain nombre d'avancées ; et
- d'aborder les sujets d'intérêt commun entre nos deux îles en matière de sécurité intérieure, de sécurité et sûreté maritimes.



Les deux délégations ont réaffirmé leur engagement fort en faveur d'une coopération et d'un échange accru d'informations pour faire face aux nombreux défis communs (trafics de stupéfiants, immigration clandestine, blanchiment d'argent, échouements/ naufrage de navires,

terrorisme, atteintes à l'environnement...) que doivent relever Maurice et La Réunion.

3/ En matière de sécurité maritime, Maurice et La Réunion ont convenu de formaliser et systématiser les échanges déjà réguliers entre leurs deux centres de surveillance maritime. Ainsi, le MRCC mauricien et le CROSS Réunion renforceront les échanges d'informations et de données pour prévenir les accidents en mer et améliorer la détection de vaisseaux suspects, en lien avec le programme MASE (sécurité maritime régionale) financé par l'Union européenne et avec la Commission de l'Océan indien (COI), et développeront des échanges de personnels et des actions de formation.

En matière de sécurité intérieure et de coopération policière et douanière, les deux délégations se sont réjouies des actions concrètes menées ces derniers mois et des actions de formation telles que les sessions de formation (décembre 2022) sur les techniques d'enquêtes entre les services mauriciens et français de lutte contre les stupéfiants, ou encore les opérations de contrôle coordonnées en aéroport entre les services douaniers mauricien et français. D'autres projets sont déjà en cours d'élaboration pour la fin d'année, notamment l'accueil en immersion d'agents.

Les parties mauricienne et française se sont également accordées sur des protocoles techniques visant à formaliser et densifier leur coopération dans les domaines de la sécurité maritime, de la lutte contre les stupéfiants et le blanchiment d'argent.

Les deux parties ont aussi abordé la question de l'immigration illégale et la lutte contre la fraude documentaire. Elles se concerteront pour établir les modalités d'échange d'information pour lutter contre l'immigration illégale et la fraude documentaire.

4/ Le groupe de contact a aussi évoqué par ailleurs une collaboration pour lutter contre :

- le terrorisme sous toutes ses formes ;
- les déchets toxiques et autres atteintes à l'environnement.

Les échanges ont permis l'identification de pistes de projets de coopération sur ces sujets. Ceux-ci feront l'objet d'une élaboration conjointe.

5/ Les représentants des Parquets de Maurice (SLO) et de La Réunion ont directement échangé afin d'améliorer la coopération judiciaire.



Téléchargez les photos en haute-définition

Contact presse

Service régional de la communication interministérielle

Téléphone : 0262 407 419 / 434 / 457

Courriel : communication@reunion.gouv.fr

Internet : www.reunion.gouv.fr

Twitter – Facebook - Instagram : @Prefet974

Sollicitations presse : <https://wkf.ms/3kc53kb>